

# ASSEMBLÉE NATIONALE

25 mai 2015

---

PROGRAMMATION MILITAIRE POUR LES ANNÉES 2015 À 2019 - (N° 2779)

Adopté

## AMENDEMENT

N ° DN30

présenté par  
Mme Adam, rapporteure

-----

### ARTICLE PREMIER

### RAPPORT ANNEXÉ

A l'alinéa 35, compléter la dernière phrase par les mots : « comme le montrent les démonstrations de force aériennes, maritimes ou terrestres aux frontières de l'Europe afin de tester les moyens de surveillance, de détection et de protection ».

### EXPOSÉ SOMMAIRE

Le rapport annexé tient compte des développements intervenus depuis fin 2013 relatifs au contexte stratégique et à ses conséquences.

Il convient donc, afin de regretter ces provocations, de mentionner les tentatives de démonstration de force aérienne, maritime ou terrestre aux frontières de l'Europe afin de tester les moyens de surveillance, de détection et de protection.